BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 17.) — JUIN 1856.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 JUIN 1856,

A TROIS HEURES,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BELLAGUET, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

Le Secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la séance du Conseil du 28 avril et de l'Assemblée générale du 8 mai ; la rédaction en est adoptée.

M. le Président annonce la perte douloureuse que la *Société de l'Histoire de France* et les études historiques viennent de faire dans la personne de M. Augustin Thierry. D'après le désir du Conseil, et sans attendre l'Assemblée générale de 1857, il sera inséré dans l'un des plus prochains cahiers du *Bulletin* mensuel une notice sur la vie et les travaux de notre illustre confrère.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

924. M. Picard (Alexandre), attaché au ministère des finances; présenté par MM. Louvrier de La Jolais et A. Bouvier.

925. M. le comte d'Hautpoul, place du Palais-Bourbon, 7; présenté par MM. Paret et Bellaguet.

Ouvrages offerts.

Par le Ministère de l'instruction publique :

Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts, t. III, n° 5. 1856, in-8.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, t. II. Paris, 1855, in-4 de 1170 pages. Ce volume contient le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Troyes.

Les six volumes suivants, de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France :*

Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, (édit. M. G. B. Depping) ; t. IV et dernier, publié par M. G. Depping fils. Paris, 1855, in-4.

Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV, (édit. M. le général Pelet) ; t. IX. Paris, 1855, in-4.

Priviléges accordés à la Couronne de France par le Saint-Siége, (édit. M. A. Tardif). Paris, 1855, 1 vol. in-4.

Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu, (édit. M. Avenel) ; t. II. Paris, 1856, in-4.

Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers État, (édit. M. Aug. Thierry) ; t. III. Paris, 1856, in-4.

Architecture monastique, par M. Albert Lenoir ; II^e^ et III^e^ parties. Paris, 1856, in-4.

Par des Sociétés scientifiques :

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 2^e^ série, t. IV, année 1855. Dijon, 1856, in-8.

Société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort. — Travaux, année 1854-55. Rochefort, 1855, in-8.

Annuaire départemental de la Société d'émulation de la Vendée, 1856, 2^e^ année. Napoléon, 1856, in-8.

De la part des auteurs :

Notice historique sur le château et les seigneurs de La Borde-le-Vicomte ; par M. A. H. Taillandier. Extr. de la *Revue archéologique*, 13^e^ année. 1856, in-8.

Le Règne de Charles VII, d'après M. Henri Martin et d'après les sources contemporaines; par M. G. Du Fresne de Beaucourt. Paris, 1856, in-8.

Carte générale des célébrités de la France; par MM. Eug. et Richard Cortambert. Paris, 1854, 1 feuille in-fol. color.

Notice des travaux de la Société de géographie et des progrès des sciences géographiques pendant les années 1852 et 1853; par M. Eug. Cortambert. Paris, 1853, in-8.

De la part de M. Aug. Durand, libraire-éditeur :

Histoire des biens communaux en France, etc.; par M. Armand Rivière. Tours, 1856, in-8.

La Réforme et la Ligue en Anjou; par M. Ernest Mourin. Angers, 1856, in-8.

Jonatham Swift, sa vie et ses mœurs; par M. Prévost Paradol. Orléans, 1856, in-8.

Correspondance.

M. le duc de Luynes adresse des remercîments de sa réélection au nombre des membres du Conseil de la Société. Il regrette vivement que son séjour au château de Dampierre, pendant une partie de l'année, l'empêche d'assister aux séances aussi régulièrement qu'il le désirerait. Il n'en prend pas moins un vif intérêt aux travaux et aux publications de la Société.

Il annonce que l'impression du Cartulaire de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, dont il a été plusieurs fois parlé dans le *Bulletin*, se poursuit activement. M. le duc de Luynes en avait d'abord confié la publication à M. Borel de Hauterive ; mais celui-ci ayant cessé de s'en occuper, MM. A. Moutié et Merlet, qui déjà étaient ses collaborateurs, sont chargés de cette continuation, et y apportent tous leurs soins. L'ouvrage, publié aux frais et sous la direction de M. le duc de Luynes, doit former trois volumes in-4, accompagnés d'un grand nombre de planches de sceaux et de *fac-simile* de chartes.

— M. Aug. Moutié, secrétaire de la *Société archéologique* de Rambouillet, donne quelques nouveaux détails sur cette publication (voir le *Bulletin*, n° d'octobre 1855, p. 156). M. Aug. Moutié signale aussi l'intérêt de la charte de fondation du couvent des Célestins de Limay, près Mantes (1375). Il a récemment adressé au Comité historique du ministère de l'Instruction publique une copie de cette charte, qui doit être insérée dans l'un des prochains numéros du *Bulletin* de ce comité,

avec le *fac-simile* d'une partie de la charte contenant le portrait de Charles V. C'est encore M. le duc de Luynes qui a bien voulu faire lui-même la première copie de ce document, conservé en original dans les archives de la préfecture de Versailles, et en faire prendre une photographie partielle.

— M. A. Chéruel témoigne sa reconnaissance d'avoir été désigné par l'Assemblée générale pour faire partie du Conseil administratif de la Société. Il tâchera de répondre par son zèle à ce témoignage d'estime et d'approbation pour ses travaux.

— M. Rapetti et M. le baron A. Pierrugue de Beaujour adressent des remercîments de leur admission au nombre des membres de la Société.

— M. le Ministre de l'instruction publique adresse une lettre-circulaire imprimée, relative à la *Correspondance du cardinal Mazarin*, qui doit être l'objet d'une publication du Comité historique. Cette publication est confiée aux soins de M. Chéruel. Le Conseil décide que cette lettre sera reproduite dans le *Bulletin*. La même invitation d'y concourir par leurs communications, aussi bien qu'au *Recueil des inscriptions de la Gaule et de la France*, précédemment annoncé, est adressée aux membres de la Société.

Voir plus loin, p. 341, la première de ces deux lettres-circulaires; la seconde sera insérée dans le prochain numéro du *Bulletin*.

— M. l'archiviste de la Société d'agriculture, des sciences et belles-lettres de Rochefort-sur-Mer fait hommage d'un exemplaire du dernier volume du Recueil de ses travaux ; il demande que la Société de l'Histoire de France veuille bien entrer en échange de publications avec cette compagnie.

— M. L. de Baecker adresse la même demande, au nom de la Société de l'histoire et des beaux-arts de la Flandre maritime de France, dont il est président.

Ces deux propositions sont renvoyées à l'examen du comité des fonds.

— M. H. de Laplane, secrétaire général de la Société des antiquaires de la Morinie (à Saint-Omer), adresse le programme des questions suivantes, que cette Société propose pour le concours de l'année 1857 (le délai est le 15 octobre, le prix est une médaille d'or de la valeur de 500 fr.) :

1° Rechercher quelles furent dans le nord de la France les institutions militaires créées pour la défense du pays, depuis l'invasion des Normands jusqu'à François Ier.

2° Quelle est l'origine de la Justice seigneuriale en France ? Quelle était, en particulier, l'origine de la juridiction de l'abbaye de Saint-Bertin ?

— M. Aug. Durand fait hommage de plusieurs ouvrages ci-dessus mentionnés, et dont il est éditeur; il témoigne le désir qu'il en soit rendu compte dans le *Bulletin*.

— La Société reçoit l'avis que la prochaine réunion du Congrès scientifique de France aura lieu à la Rochelle le 1er septembre prochain.

— M. Delafons de Melicoq adresse de nouveaux documents pour servir à l'histoire des usages et des mœurs pendant les xve et xvie siècles, extraits des archives de l'hôtel de ville de Lille :

1463. Présents et vins de courtoisie offerts par la ville de Lille à Jehan, bastart de Wavrin, seigneur de Forestel (l'auteur des Chroniques d'Angleterre), « à son retour de Rome, où il avoit esté, avec autres, en ambassade de par N. T. R. S. mons le duc, par-devers nostre saint-père le pape, pour cause du voyage de Turquie. »

1463 à 1465. Autres présents à Baudoin, bastard de Bourgogne, etc.

1456. Emprunts forcés de 720 l. faits par la duchesse de Bourgogne, à l'occasion du mariage de son neveu avec la fille du roi de Chypre.

1466. Emprunt pour contribuer à la rançon du gouverneur de la ville de Lille, fait prisonnier à la bataille de Montlhéry.

1465. Envoi d'un message de la ville de Lille à Bruxelles, pour remettre au duc de Bourgogne une copie du traité de Conflans.

— Divers autres renseignements relatifs au duc Charles le Téméraire, soit à l'époque où il n'était encore que comte de Charolois, soit depuis.

1595. Lettres patentes du 8 novembre, montrant qu'à Bruxelles l'épreuve par l'eau froide était encore, à cette époque, en usage contre les femmes accusées de sorcellerie.

Ces extraits, qui offrent de l'intérêt, sont renvoyés à la rédaction du *Bulletin*.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Thomas Basin, Histoire du regne de Louis XI; le tome II est terminé.

Mémoires de Mathieu Molé, tome III; la composition est terminée; 22 feuilles sont tirées.

Annuaire de 1854. Tiré jusqu'à la page 250; pages 251 à 340 en épreuves ou en placards.

— Le Conseil fixe le tirage des *Opera minora de Grégoire de Tours* et de la *Chronique de Jean de Waurin* à 525 exemplaires.

L'impression immédiate de ces deux ouvrages a déjà été autorisée. MM. les éditeurs et M. l'imprimeur sont invités à y apporter le plus d'activité possible.

— Le Conseil, d'après le vœu exprimé par quelques-uns de ses membres, ayant désiré savoir s'il ne serait pas possible de renfermer dans un seul volume tout ce qui reste à paraître de l'ouvrage intitulé *Mémoires de Mathieu Molé*, la question avait été renvoyée à l'examen du comité de publication. Celui-ci, par l'organe de son rapporteur, M. Ravenel, fait connaître le résultat du travail auquel il s'est livré.

Vingt-cinq feuilles du troisième volume sont déjà composées et mises en pages; dix autres, formant le complément de l'ouvrage, existent en placards. Avec une addition de huit à dix autres feuilles comprenant la notice de feu M. le comte Molé, sur son aïeul, et la table analytique des matières, il serait possible, à la rigueur, de clore la publication avec ce troisième volume.

Mais le comité ne croit pas devoir proposer au Conseil d'adopter ce parti; car, à l'inconvénient pour la Société de donner ainsi un volume hors de proportion, par son étendue, avec tous ceux qu'elle a publiés jusqu'à ce jour, s'ajouterait l'inconvénient, plus grand encore, de ne tenir aucun compte des nombreux renvois faits dans les notes à des pièces jointes aux Mémoires sous forme d'*Appendice*.

Ces divers documents s'élèvent au nombre de *trente*. Plusieurs d'entre eux qui, dans la pensée de l'éditeur, devaient trouver place dans les Mémoires mêmes, ont été composés à l'imprimerie et y sont conservés en placards. Le comité les a tous examinés avec le plus grand soin. Il a été frappé de l'importance réelle de quelques-unes de ces pièces, et ce sont celles qui ont le plus d'étendue. Quant aux autres, quoique d'un moindre intérêt, il pense qu'il y aurait un inconvénient extrême à ne pas les admettre dans l'appendice, lorsque des renvois si fréquents y sont faits dans les notes des trois volumes.

En résumé, le comité a l'honneur de proposer au Conseil d'autoriser la publication d'un quatrième et dernier volume des *Mémoires de Mathieu Molé*, volume qui serait ainsi composé :

1° Fin du texte des Mémoires, (cinq feuilles environ qui seraient reportées du III^e volume, réduit à trente feuilles, au IV^e). 5 feuilles.

2° Appendice, (composé de trente pièces, dont une, déjà imprimée par le P. Griffet et par MM. Michaud et Poujoulat, ne serait mentionnée que pour mémoire). 20 —

3° Table analytique des matières contenues dans les quatre volumes..... 5 —

4° Notice sur Mathieu Molé (ceci, paginé en chiffres romains, pourrait, selon la volonté de chacun, être mis en tête du I^er volume, ou laissé à la fin du IV^e)..... 3 —

En tout..... 33 feuilles.

Après une courte discussion, les conclusions du rapport sont adoptées par le Conseil.

— Le Conseil fait droit à une réclamation de M. Lenormant, relative à des corrections typographiques du troisième volume des *Mémoires de Molé*.

— M. N. de Wailly informe le Conseil que M. Douet d'Arcq offre à la Société de publier dans sa collection une édition nouvelle de la *Chronique de Monstrelet*, qui devrait former six volumes. Cette proposition est renvoyée à l'examen du comité de publication.

— M. Parent de Rosan propose de publier, comme une suite au journal de Barbier, des extraits du journal inédit du libraire Hardy, qui s'étend de 1764 à 1791. Ce recueil, intitulé par l'auteur *Mes loisirs, ou Journal d'événements tels qu'ils arrivoient à ma connoissance*, est conservé à la Bibliothèque impériale ; il forme huit registres in-fol., contenant 4082 pages. Des extraits en ont déjà été donnés par M. Champollion dans les tomes IV et V (1847 et 1848) de la nouvelle *Revue encyclopédique*.

M. P. de Rosan proposerait de compléter cette publication 1° par des extraits de la correspondance de Grimm et Diderot (1753-1790) ; 2° des *Mémoires de Bachaumont*, etc. (1762-1788) ; 3° des *Nouvelles à la main* (1762-1771), manuscrit de la Bibliothèque Mazarine.

M. P. de Rosan rappelle aussi qu'en 1836 M. le duc de Luynes avait bien voulu, à l'occasion d'un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, contenant une sorte d'abrégé chronologique des événements de 1715 à 1755, rédigé par un de ses ancêtres, faire espérer au Conseil qu'il serait tout disposé à mettre à sa disposition les documents originaux des ses archives particulières qui seraient jugés pouvoir intéresser la Société.

La proposition de M. P. de Rosan est renvoyée à l'examen du comité de publication.

Élections.

Le Conseil procède à la composition de son bureau pour l'exercice 1856-1857.

Sont nommés au scrutin et à la majorité des suffrages :

Président..... M. DE BARANTE.

Vice-Présidents.... { MM. V. LE CLERC.
MARION.

Secrétaire..... M. J. DESNOYERS. (Ses fonctions continuent jusqu'en 1857.)

Secrétaire adjoint... M. TEULET.

Trésorier-archiviste. M. BOUVIER.

Comité de publication.

MM. DE WAILLY, président.
LENORMANT.
MAGNIN.
RAVENEL.

Comité des fonds.

MM. DE LA VILLEGILLE, président.
TAILLANDIER.
BELLAGUET.
DE BOUIS.

La séance est levée à cinq heures.

— *Erratum.* Dans le *Bulletin* de mai, n° 16, p. 265, *au lieu de :* M. le vicomte, *lisez :* Madame la comtesse de Clermont-Tonnerre.

II.

VARIÉTÉS.

ALESIA, *Alaise en Franche-Comté.*

Souvent nous avons entendu déplorer, par les érudits qui se livrent à l'étude des antiquités de la France, qu'on n'ait pas encore une édition des *Commentaires* de César qui soit digne de la science moderne et d'un

si beau sujet. Félicitons-nous de ce retard, car on n'a pas encore assez lu, assez approfondi l'inestimable ouvrage que les Romains ont écrit pour célébrer leur triomphe, et qui sert depuis tant d'années à consoler les Gaulois. Nous constations naguère, dans ce *Bulletin*, la découverte de l'emplacement véritable de la bataille où périt Camulogène, l'un des chefs de l'indépendance nationale; aujourd'hui l'on vient tout à coup d'apprendre, avec une certitude qui ne laissera probablement pas de place à la contradiction, qu'Alesia, cette place fatale où la Gaule expira, où cent mille vaincus furent égorgés, où Vercingétorix se livra lui-même à César, nous était encore inconnue hier. On la croyait sur la montagne d'Alise en Bourgogne (Côte-d'Or), lieu où existent les ruines antiques d'une ville détruite, au milieu d'une contrée dont la configuration se rapporte assez à la description faite par César des environs d'Alesia. Diodore de Sicile l'avait positivement affirmé, et c'était en Bourgogne une tradition remontant à une époque très-ancienne, puisqu'on disait d'Alise, dans une *Vie de saint Germain d'Auxerre*, écrite au IX^e^ siècle :

> Te fines Eduos et limina summa tuentem
> Aggressus quondam sævo certamine Cæsar,
> Nunc restant veteris tantum vestigia castri.

Cependant Alesia n'avait pas disparu dans son désastre; elle avait même repris une vie active, car Pline cite ses habitants comme inventeurs d'un procédé pour argenter au feu les ornements d'attelage et les harnachements. Mais des invraisemblances bien autrement graves eussent pu subsister aux yeux des sceptiques, pour les empêcher de reconnaître Alesia dans le mont d'Alise, désert depuis des siècles. C'était surtout la nature montagneuse et tourmentée des terrains autour de l'Alesia de César, nature qui n'est pas celle des environs d'Alise, et qui était si âpre cependant, que l'armée romaine put à peine trouver une place pour asseoir son camp; c'était, en second lieu, la distance qui séparait la ville du lieu où s'était engagé, la veille même de l'investissement d'Alesia, un combat de cavalerie; si c'eût été Alise, les 80 000 hommes de César auraient franchi 24 lieues en un jour.

Personne néanmoins n'avait osé rejeter l'opinion commune, n'imaginant pas qu'il existât un autre endroit répondant mieux qu'Alise aux indications de César, lorsque parut, il y a quelques semaines, un extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du département du Doubs* qui, sous ce simple titre : Alesia, *par A. de La Croix* [1], versait la plus abondante lumière sur ce point de nos annales.

1. Brochure in-8 de 52 pages, accompagnée de deux cartes.

Ici, pour ne pas refaire ce qui a été fait avec toute la clarté désirable et une pleine autorité, nous nous contenterons de reproduire l'analyse du travail de M. de La Croix, publiée par M. J. Quicherat [1], dont le suffrage n'est pas d'un faible poids dans la question.

« En pleine Franche-Comté, au milieu d'un chaos d'escarpements, de promontoires, de combes, de plateaux tourmentés en tous sens, une nouvelle Alesia vient d'être reconnue. Ni l'amour du clocher, ni l'envie de dire du neuf, ni la rêverie ne l'ont suggérée : elle n'a été l'objet d'aucune recherche préconçue. Elle doit son apparition à celui qui est le père des bonnes découvertes, au hasard, qui a procuré la rencontre d'un esprit judicieux, avec des témoignages sans nombre qui parlaient depuis des siècles sans avoir été jamais compris.

« M. de La Croix est l'architecte de la ville de Besançon, homme instruit, mais non pas voué particulièrement à l'étude de l'histoire. Ses travaux l'ont appelé autrefois dans un des plus âpres cantons du département du Doubs, sur la route d'Ornans à Salins. Il s'arrêtait au village de Nans, non loin d'un autre village nommé Alaise. Les habitants d'Alaise viennent volontiers passer les jours de fête à Nans, où il y a plus de ressources que chez eux, car ils sont posés sur une montagne d'un difficile accès. Pour des paysans, ils ont une singulière préoccupation : c'est de trouver quelqu'un qui les renseigne sur leur histoire. Ils savent que leur endroit a été une ville, que de grands malheurs sont tombés sur les anciens habitants ; ils ignorent lesquels. On les surnomme dans le pays *ceux qu'mingent las quermeuches*, ceux qui mangent la crasse du beurre. On les ridiculise : nouvel indice qu'ils ont été malheureux ; et le dicton populaire semble être une allusion aux horreurs de quelque famine. Mais c'est en vain qu'ils interrogent depuis des siècles tous les messieurs qu'ils rencontrent à Nans : personne n'a pu leur répondre, et M. de La Croix pas plus que les autres.

« En vain les archéologues se sont abattus sur le territoire d'Alaise, qui est une véritable mine d'antiquités militaires. Le sol rend de tous côtés des lames de sabre, des fers de flèche, des fibules ; les tumulus y abondent sur un espace de quatorze kilomètres, comme si on les avait semés à plaisir. M. de La Croix voit pendant des années le musée de Besançon s'enrichir des objets trouvés à Alaise, et il n'en est pas plus savant. Il dit ce que dit tout le monde, il faut qu'une immense bataille ait été livrée là. Enfin, dernièrement, l'envie lui vient de lire les *Commentaires* de César. Il les lit par pure distraction, mais en architecte,

1. Dans un article de l'*Athenæum français* (1856, page 384), intitulé : *Découverte de l'Alesia des Commentaires de César.*

des cartes sous les yeux, le compas à la main ; et tandis que, d'après le texte tel qu'il le comprend, il s'applique à mesurer les marches des Romains en Séquanie, il tombe sur Alaise. C'est comme un éclair qui traverse son esprit et qui l'illumine. Il fait chercher dans les anciens titres le nom latin d'Alaise : on lui dit *Alesia*. Il part pour Alaise.

« Bien entendu la montagne d'Alaise est enveloppée de deux rivières, comme celle d'Alise ; elle est également d'une forme allongée ; mais son grand axe est tourné du nord au sud, de sorte qu'elle présente à l'orient l'un de ses grands côtés. C'est là, en avant de la ville, qu'ont dû s'étendre les lignes de Vercingétorix, qui n'auraient pas eu la place qu'il leur fallait sur le versant oriental du mont d'Alise : elles sont reconnaissables à des amas de pierres et à un fossé de plus de deux kilomètres.

« Au revers opposé de la montagne s'étend le vallon plat d'une lieue de long, unique autour d'Alaise, comme il l'était dans la localité décrite par César; tandis qu'aux abords d'Alise la rencontre de trois vallées forme une vaste plaine. M. de La Croix a eu soin de prendre pour guide le maire d'une commune voisine, qui sait le pays par cœur et les noms de toutes les localités. Il apprend que le vallon s'appelle *le Plan* : César l'avait appelé *Planities*. Là ont été exécutés les plus forts travaux du siége, des tranchées, des levées, une double ligne de circonvallation. Le sol a conservé la trace de ces gigantesques ouvrages : ils s'appellent, ici *la Fossure*, là, *les Vallières ;* entre les deux *le Conat*, l'endroit où se fit le grand effort des Gaulois pour briser les lignes romaines.

« Deux batailles ont eu lieu pour la défense de ces lignes. Il y a, à l'une des extrémités du Plan, *l'Ile de Bataille*, plus haut *le Champ de Guerre*.

« On sait que l'armée de la confédération gauloise, envoyée au secours de Vercingétorix, s'est établie sur des hauteurs en vue d'Alesia. Ces hauteurs doivent être la côte qui domine le Plan à l'opposite d'Alaise. On monte sur la côte ; on voit qu'elle est munie aussi de sa *Fossure*.

« Au confluent des deux rivières qui entourent Alaise (point qui fut enfermé dans la circonvallation) se trouve le village de Myon, « qui a « été autrefois un quartier de cavalerie. » C'est la tradition qui dit cela.

« De là, par une montée qui longe l'extrémité nord d'Alaise, on s'élève au plateau en déclivité où les Romains ont été obligés d'établir leur quartier de réserve, le camp qui formait la tête de leur circonvallation. Il y est : c'est *le Camp de la Mine*. Il est contigu au *Cimetière des Goudes*, monument de l'attaque formidable qui fut dirigée sur ce point par les Gaulois et supportée par les Germains, alliés de César. Il est dominé par *le Camp de Cassar*, une grande redoute qui joue aussi un rôle

important dans le récit de la dernière journée. Tout concorde à merveille avec le texte des *Commentaires*. Nous y lisons que les deux positions avaient été surprises du côté du nord, l'ennemi s'étant avancé à couvert par des montées abruptes : toute la ligne septentrionale du plateau est bordée de précipices. Enfin, au dernier moment, les Romains, chassés de leurs retranchements supérieurs, se sont ralliés au milieu du plateau, et là s'est engagée une mêlée générale, la bataille où a succombé la Gaule. Le lieu s'appelle *le Champ de Victoire*.

« Ce n'est pas tout. M. de La Croix quitte Alaise, s'achemine par la route où il suppose que César y est venu. Juste à une étape, à sept lieues de pays vers le nord-ouest, au passage de l'Ognon, il trouve l'emplacement de ce grand combat de cavalerie qui détermina la dernière marche de Vercingétorix. Ce sont les lieux dits *aux Armes* et *aux Batailles*, sur la commune de Ruffey ; c'est *Bataille* sur la commune de Brucey.

« Et maintenant disons, avec M. de La Croix, que l'identité d'Alaise et d'Alesia se déduit, non pas seulement de toutes ces ressemblances, mais encore du plan général de la campagne, et cela d'une manière si rigoureuse, qu'être allé chercher Alesia ailleurs qu'en Franche-Comté, c'est avoir pris le contre-pied des *Commentaires*. En effet, César, vaincu à Gergovie, s'éloigne de la Gaule à marches forcées. Il sait que du Nord au Midi le cri de guerre a été porté dans toutes les tribus, que tout homme valide s'est lié par serment à combattre l'étranger jusqu'à l'extermination, que la province romaine est déjà attaquée, que les Allobroges ont la plus grande peine à défendre la ligne du Rhône. Il déclare lui-même qu'il n'a plus rien à faire qu'à tâcher d'aller se joindre aux Allobroges. Il court à Sens rallier celles de ses divisions qui étaient restées dans le Nord ; il traverse le pays de Langres, entre en Séquanie ; donc il va chercher le passage du Jura, le col de la Faucille, qui le mettra à Genève, chez les Allobroges. Vercingétorix, qui est sur ses talons depuis l'Auvergne, croit enfin le moment venu de prendre les devants et de lui barrer le passage. De là le combat des bords de l'Ognon, qui est un échec pour les Gaulois, mais non pas une défaite. Si après cet engagement il avait plu à Vercingétorix d'aller s'enfermer à Alise, c'est-à-dire à trente lieues sur la droite, par delà la Saône, par delà trois chaînes de montagnes, au cœur même du pays soulevé, César, on peut en être sûr, ne l'y aurait point suivi. Il avait ce qu'il voulait, sa gauche libre, tous les chemins ouverts jusqu'au Jura. Mais parce qu'il voit l'armée gauloise se retirer dans une direction qui est la sienne, il juge qu'il est perdu s'il ne reprend pas à tout prix la tête de la marche. C'est pourquoi, après une journée pleine de fatigue, il commande la poursuite accélérée, précipitée, sans ses équipages qu'il laisse

derrière lui ; c'est pourquoi il donne à son camp la position ingrate qu'on a vue, lorsque les Gaulois harassés se sont jetés, pour reprendre haleine, sous les remparts d'une ville qu'ils croient inattaquable. La position naturelle d'un camp romain était le Plan : César aime mieux placer le sien en amphithéâtre devant l'ennemi, parce que là il est le maître de la montagne, et qu'ayant repris sa position au levant, il a mis de nouveau toute la Gaule derrière lui.

« Tel est le sens des mouvements qui ont précédé le siége d'Alesia. Quant au siége lui-même, il faut y voir une de ces résolutions inopinées que la vue des lieux et le sentiment de la situation inspirent au génie d'un grand capitaine.

« Il faudrait renoncer à chercher la vérité, s'il n'était pas permis de dire qu'on la possède lorsqu'on a recueilli tant de signes manifestes de sa présence. Le mémoire où M. de La Croix a consigné le résultat de ses explorations n'est pas à l'abri de toute critique; la valeur de plusieurs de ses arguments sera justement contestée, mais personne ne renversera ses conclusions. Oui, l'Alesia de César est Alaise. Que les Bourguignons ne s'en offensent pas. Alise avec ses antiquités gallo-romaines, avec son pèlerinage de Sainte-Reine, où s'acheminent encore les Auvergnats et les Bretons, Alise leur reste comme l'un des plus vieux sanctuaires de la Gaule. Mais le lieu témoin du suprême effort, il est chez leurs frères de la montagne, dans le sauvage canton du Doubs reconnu et décrit par M. de La Croix. C'est là, là seulement qu'il faudra chercher désormais, sous les alluvions de dix-neuf siècles, la couche sacrée qui a bu le sang de nos pères. »

Lettre-circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique, relative à la correspondance du cardinal Mazarin.

« Monsieur,

« J'ai décidé, sur la proposition du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, qu'un recueil des lettres du cardinal Mazarin sera publié dans la collection des *Documents inédits*. Ce recueil est destiné à compléter les publications de lettres historiques entreprises et poursuivies depuis plus de vingt ans par mon administration. Les correspondances de Catherine de Médicis, des princes de la maison de Lorraine, de Henri IV, de Richelieu, la correspondance administrative sous Louis XIV et les négociations relatives à la succession d'Espagne, déjà publiées ou en cours de publication, ont jeté une vive lumière sur l'histoire intérieure et extérieure de la France pendant une période de plus de cent cinquante ans (1550-1715). Il existait, dans cette série de correspondances historiques, une lacune de dix-huit ans, de 1643 à 1661, époque pendant laquelle Mazarin a

gouverné la France. C'est pour la combler que j'ai décidé que les lettres de ce grand ministre seraient recueillies et imprimées.

« Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance historique d'une pareille collection. Le continuateur de la politique de Richelieu, dont l'habile prévoyance a jeté les bases de l'équilibre européen et réuni dans une étroite union la France, l'Allemagne septentrionale, la Hollande, l'Angleterre et la Savoie, est placé depuis longtemps au premier rang parmi les personnages les plus considérables de l'histoire moderne. Il serait d'un haut intérêt pour l'Europe et pour la France de réunir les pièces authentiques qui permettront d'apprécier avec exactitude les négociations de Mazarin. Un pareil travail n'est possible qu'avec l'aide des correspondants que j'invite à recueillir les lettres du cardinal dispersées dans les archives et les bibliothèques de la France entière.

« J'appellerai d'abord votre attention sur les lettres diplomatiques qui sont enfouies dans les archives d'un grand nombre de familles. Au XVII^e^ siècle, la plupart des ambassadeurs gardaient les papiers relatifs aux missions qu'ils avaient remplies, et leurs familles en sont encore aujourd'hui dépositaires. Il est d'autant plus nécessaire d'étudier ces archives particulières et de signaler les documents historiques qu'elles renferment, que de nombreuses causes de destruction les menacent, et ont sans doute déjà anéanti des pièces d'un grand intérêt. Quelquefois les papiers des ambassadeurs ont été déposés dans des archives ou des bibliothèques publiques. C'est ainsi que la bibliothèque de Chartres possède le registre de l'ambassade du marquis de Fontenay à Rome, sous le ministère de Mazarin, registre important pour faire connaître la politique du cardinal en Italie. Beaucoup de documents de cette nature sont dispersés dans d'autres bibliothèques. Je vous prie de me signaler tous ceux que vous pourrez trouver.

« Bien que la diplomatie ait surtout occupé Mazarin, et que son habileté comme négociateur soit son principal titre de gloire, il y eut cependant une époque de son ministère où il fut détourné du soin de la politique étrangère par les désordres intérieurs, triste effet de l'agitation qui s'était communiquée de Paris à toute la France. La Normandie, la Provence, la Guyenne surtout furent le théâtre des guerres de la Fronde. Pendant cette période de cinq années (1648-1653), Mazarin ne cessa de stimuler le zèle de ses partisans. Sa correspondance avec les intendants, les gouverneurs, les généraux, les parlements et les administrations municipales, redoubla d'activité. Les archives judiciaires et municipales des départements doivent contenir un grand nombre de lettres du cardinal relatives à cette époque. Je vous prie de faire toutes les recherches nécessaires pour les découvrir.

« Lorsque vous aurez à me signaler quelques documents de nature à entrer dans la collection qui se prépare, je vous engage à me donner avec exactitude les renseignements suivants : date de la lettre, lieu d'où elle a été écrite, personne à laquelle elle est adressée, si c'est un original ou une copie, enfin analyse sommaire des matières qui y sont traitées.

« Je compte, Monsieur, sur votre science et votre zèle pour contribuer à rendre aussi complet que possible un recueil qui manque à notre histoire nationale, et qui permettra d'apprécier le rôle d'un ministre célèbre et une des époques les plus glorieuses de l'ancienne monarchie.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

« H. FORTOUL. »

III.

BIBLIOGRAPHIE.

194. — *Le Règne de Charles VII*, d'après M. Henri Martin et d'après les sources contemporaines, par G. du Fresne de Beaucourt. Paris, Durand; 115 pages, in-8.

Des documents nouveaux, des lumières inattendues ont surgi depuis quelques années de l'étude persévérante dont la mystérieuse et sainte personne de Jeanne d'Arc a été l'objet. De là des appréciations nouvelles de la part des historiens modernes. Le plus grand nombre d'entre eux jusqu'ici ont cru voir dans les faits du règne de Charles VII d'amples raisons d'ajouter au portrait de ce prince de noires couleurs, l'égoïsme, l'insensibilité, l'ingratitude. M. du Fresne de Beaucourt dont le nom rappelle, d'une manière très-heureuse en de pareilles matières, l'un des pères de l'érudition française, Ch. du Fresne du Cange dont il descend, nous dit-on, vient se joindre à ces recommandables esprits qui travaillent à la recherche de la vérité, mais son premier acte est de s'inscrire en faux contre ses devanciers. M. du Fresne nie tous les témoignages à charge produits contre Charles VII. Il semble en effet que dans leur admiration pour la pucelle d'Orléans nos historiens et M. Henri Martin en particulier aient un peu surchargé les traits du prince qui abandonna Jeanne aux ennemis de la France; mais quand cette critique serait plus fondée encore, elle ne justifierait pas le quart des reproches accumulés contre l'auteur par M. du Fresne.

A ses yeux l'histoire « est un vaste champ où le glaneur le plus attardé trouve toujours un épi » (p. 1), mais si M. Henri Martin retouche son œuvre à chaque édition, ce n'est point ce labeur d'un esprit qui glane sans cesse, c'est le tâtonnement qui « annonce un manque de plan ou un défaut d'études » (p. 3). Si M. Martin s'en rapporte quelque part aux assertions de Perceval de Caigny, chroniqueur contemporain et ami de Jeanne, c'est « l'esprit de système, déplora-

ble chose, qui a conduit l'historien se traînant à la suite de Perceval de Caigny » (p. 66). Ailleurs l'adversaire que M. du Fresne a pris à partie n'est plus qu'un « pamphlétaire auquel on ne répond pas » (p. 69) ; son livre est « pis qu'un roman » (p. 113) ; chez lui « l'erreur se couvre du masque de la vérité, la passion est voilée sous un semblant d'impartialité, le défaut d'études se cache sous une apparence d'érudition » (p. 114) ; son travail est presque « une mauvaise action » (p. 2).

L'*Histoire de France* par M. Henri Martin est tout entière écrite d'une plume libérale et rationaliste. Pendant vingt ans elle fut accueillie par la sympathie publique, aujourd'hui elle excite des antipathies ardentes. Rien de plus naturel ; c'est un des mille contre-coups de la renaissance absolutiste et théologique à laquelle nous assistons.

M. Martin a consacré à l'histoire de Jeanne d'Arc une longue étude pleine de la respectueuse admiration qu'excite l'illustre martyre. Mais pour les inspirations miraculeuses sous l'influence desquelles Jeanne se croyait placée, l'historien ne se les est expliquées que comme des hallucinations ; il a pensé en second lieu que la Pucelle n'avait pu réaliser qu'une partie de la mission qu'elle s'était proposée, enfin, il prétend que dans la période décroissante de ses exploits, elle fut trahie par l'ingratitude de Charles VII et par l'esprit envieux des principaux conseillers de la couronne. Autant d'assertions, autant de sacriléges aux yeux de M. du Fresne qui pense au contraire que Dieu même inspira Jeanne, que les anges lui apparurent, que les voix qu'elle entendait descendirent réellement du ciel. Seule, dit-il, l'intervention divine explique tout (p. 32) ; vérité surabondante. L'esprit de Dieu ne pouvant s'être trompé, M. du Fresne est obligé de combattre et d'écarter un témoignage d'après lequel il semblerait que Jeanne mourut sans avoir achevé sa mission ; celui de Perceval de Caigny. Ce chroniqueur est aussi le seul qui ait rapporté l'innocent juron de guerre que la Pucelle avait adopté : « Par mon Martin ! » M. du Fresne saisit en même temps l'occasion de biffer comme une fausseté cette expression qui trouble la pure et candide image de la vierge inspirée : « Nous ne *voulons* pas, s'écrie-t-il, du parfum des camps, ni du juron » (p. 66). Quant à de sourds complots du roi et des grands contre Jeanne, après avoir longtemps souri (p. 54, 58, 69, 71) de ceux qui croient en saisir les traces et qui formulent cette « assertion étrange, » il en vient à écrire lui-même : « Il est incontestable, il est évident qu'il y eut de la malveillance de la part des conseillers de Charles VII à l'égard de la Pucelle » (p. 74) ; et plus loin : « Il y a, nous l'avouons, dans le ministre de Charles VII (La Trémouille ; qui ne fut point redressé par son maître) tous les éléments d'un traître, traître envers sa patrie comme envers celle qui en était le sauveur » (p. 76). C'est pourtant dans cette assertion même que l'auteur trouve une des principales raisons de reprocher à M. Martin d'avoir « bouleversé l'histoire. » En somme : une véritable érudition, un très-bon style, beaucoup d'esprit de parti et une certaine fureur donnent un coloris très-vif à cette brochure.

H.-L. B.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation,
rue de Vaugirard, 9.